



PROJET DE TERRITOIRE

2025-2037



“Unissons nos moyens et nos volontés afin d’impulser le développement de notre territoire pour le bien-être de nos habitants”

Ce projet de territoire constitue une des étapes souhaitée par les élus de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn pour dynamiser le territoire.

Cette démarche globale a démarré en 2022 avec la réalisation d’un pacte de gouvernance dans l’objectif de renforcer les relations entre l’intercommunalité, ses communes et le territoire.

Ce pacte s’est d’ores et déjà traduit par des actions opérationnelles, avec notamment la création d’un service d’appui aux communes.

Pour renforcer et partager le sens que nous souhaitons donner à nos politiques publiques, nous avons présenté aux maires en novembre 2024 un diagnostic approfondi du territoire. L’objectif : mieux connaître notre espace de vie, comprendre les dynamiques en cours et se projeter dans l’avenir pour assurer un développement harmonieux répondant aux besoins des habitants.

Nous avons identifié 6 défis à relever, chacun décliné en enjeux et plan d’actions, formalisant ainsi le projet de territoire. Ce projet constitue la feuille de route du territoire pour les années à venir, qu’il s’agira de décliner en termes de moyens et d’organisation.

Face aux défis qui nous attendent, soyons solidaires et inventifs pour valoriser nos atouts et construire un avenir désirable pour nos habitants !

Roger ISEL
Président

Un projet de territoire, c’est quoi ?

- ✓ Un document stratégique qui présente le sens, la vision que les élus portent sur le développement de leur territoire et sur la conduite des politiques publiques.
- ✓ Un document prospectif, transversal et fédérateur, réalisé en concertation, qui définit les enjeux du territoire.
- ✓ Il permet d’orienter le choix des politiques à mettre en place.
Il est à la fois l’horizon et le chemin pour y arriver.



Nombreux services à la population



Nos atouts à préserver



Nombreux circuits courts



Patrimoine bâti



Sites touristiques



Paysages diversifiés



Infrastructures cyclables



Engagement environnemental fort



Patrimoine historique

Notre méthode

Diagnostic

pour mieux connaître son territoire

09/24

Plans d'actions

définir les actions concrètes et les priorités

11/24

10/24

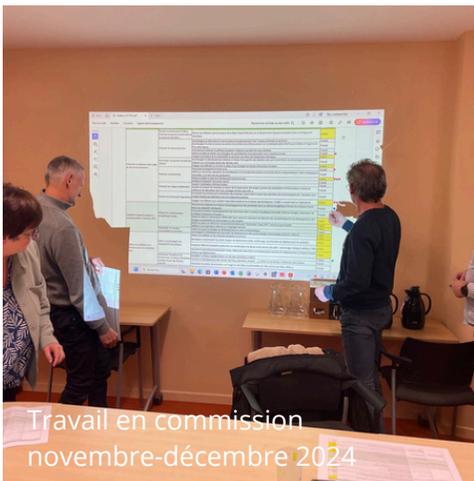
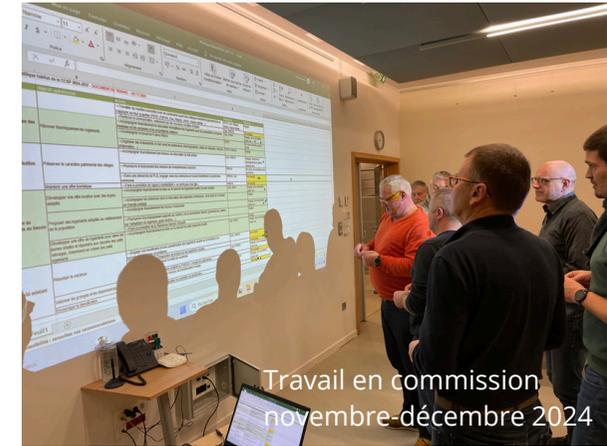
Défis / Enjeux

se mettre d'accord sur les grands défis à relever

06/25

Adoption du projet

pour partager la vision



6 défis à relever



DEFI 1. Favoriser la cohésion et les coopérations

- ✓ Accroître la cohésion entre la communauté de communes et les communes dans un esprit de solidarité et d'équité
- ✓ Renforcer les coopérations avec les territoires voisins, les autres partenaires et les citoyens



DEFI 3. Maintenir la population en offrant des services et un habitat adaptés

- ✓ Conforter et développer les services adaptés au plus près des habitants
- ✓ Adapter le parc des logements aux besoins des habitants
- ✓ Accompagner le vieillissement de la population



DEFI 5. Renforcer l'attractivité touristique, patrimonial et culturel

- ✓ Renforcer l'attractivité touristique
- ✓ Valoriser l'activité thermale
- ✓ Développer une offre culturelle



DEFI 2. S'adapter au changement climatique

- ✓ Accompagner le changement des pratiques dans la gestion des ressources
- ✓ Soutenir et promouvoir l'agriculture durable
- ✓ Préserver le patrimoine naturel
- ✓ Atteindre l'objectif TEPOS 2037



DEFI 4. Diversifier l'activité économique et l'offre de mobilité

- ✓ Soutenir le développement économique
- ✓ Renforcer et diversifier l'offre de mobilité



DEFI 6. Forger une vision commune du territoire

- ✓ Accompagner un développement équilibré et raisonné du territoire
- ✓ Définir et mettre en œuvre une stratégie collective de gestion du foncier

Communauté de communes Sauer-Pechelbronn



Situation

200 km²

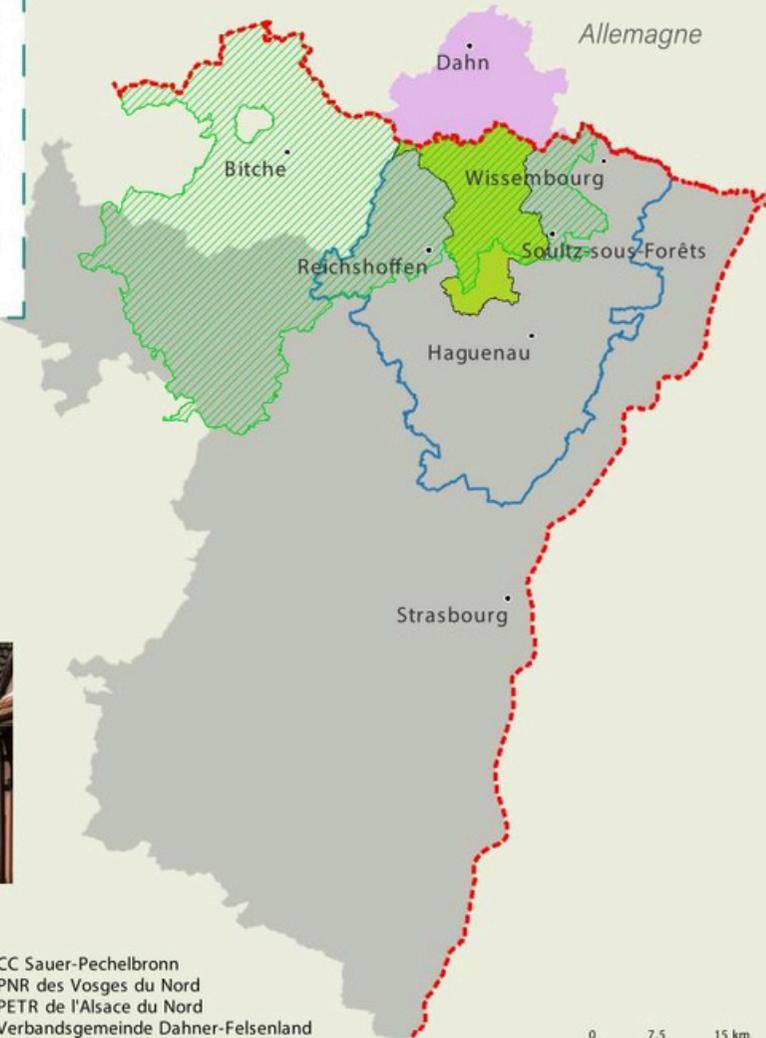
24
COMMUNES

7,5%

SURFACE DU TERRITOIRE
ARTIFICIALISÉE
(12,8% DANS LE BAS-RHIN)

88 hab/km²

DENSITÉ DE LA POPULATION
(242 HABITANTS/KM² DANS
LE BAS-RHIN)



- CC Sauer-Pechelbronn
- PNR des Vosges du Nord
- PETR de l'Alsace du Nord
- Verbandsgemeinde Dahner-Felsenland
- Département du Bas-Rhin
- Limite nationale





DEFI 1. Favoriser la cohésion et les coopérations

ENJEU 1.1 ACCROITRE LA COHESION ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET LES COMMUNES DANS UN ESPRIT DE SOLIDARITE ET D'EQUITE

Engagé ✓ Mettre en oeuvre le pacte de gouvernance

✓ Mutualiser les moyens et l'ingénierie communaux et intercommunaux

Engagé ✓ Mettre en oeuvre la charte d'engagements entre les communes et la communauté de communes

✓ Elaborer un schéma de répartition des compétences communales et intercommunales

✓ Construire ensemble une trajectoire financière maîtrisée

ENJEU 1.2 RENFORCER LES COOPÉRATIONS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS, LES AUTRES PARTENAIRES ET LES CITOYENS

Engagé ✓ Poursuivre le travail en collaboration : PETR, PNRVN, CeA, Alsace Verte, SDEA...

Engagé ✓ Poursuivre les coopérations transfrontalières (VG Dahn) et internationales (Brésil...)

Engagé ✓ Accroître les démarches participatives et le dialogue avec les citoyens

Environnement - Forêt - Agriculture - Énergie

Aires protégées



14/24 COMMUNES COMPRIS DANS LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOSGES DU NORD, RÉSERVE TRANSFRONTALIÈRE DE BIOSPHERE

1 ESPACE NATUREL SENSIBLE

2 RÉSERVES BIOLOGIQUES

15% DU TERRITOIRE COUVERT PAR UNE ZNIEFF DE TYPE 1

13% PAR UNE ZNIEFF DE TYPE 2

7% DU TERRITOIRE COUVERT PAR UN SITE NATURA 2000 (12,9% EN FRANCE)

Forêts



53% TAUX DE BOISEMENT (38% EN ALSACE)

20/24 COMMUNES FORESTIÈRES

11 ENTREPRISES DE 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} TRANSFORMATION DES BOIS (44 EMPLOIS)

70% FORÊTS PUBLIQUES (25% EN FRANCE)

Agriculture



36% SURFACE AGRICOLE

48,4ha SAU* MOYENNE EN 2020 (33,9ha EN 2010)

128 FERMES EN 2020 (172 EN 2010)

27 PRODUCTEURS EN CIRCUITS COURTS EN 2020

52 ans AGE MOYEN DES CHEFS D'EXPLOITATION EN 2020 (+2 ANS PAR RAPPORT À 2010)

12 FERMES BIO EN 2022, 15,2% DES SURFACES AGRICOLES DU TERRITOIRE (12% DANS LE 67)

*SURFACE AGRICOLE UTILE

Vergers



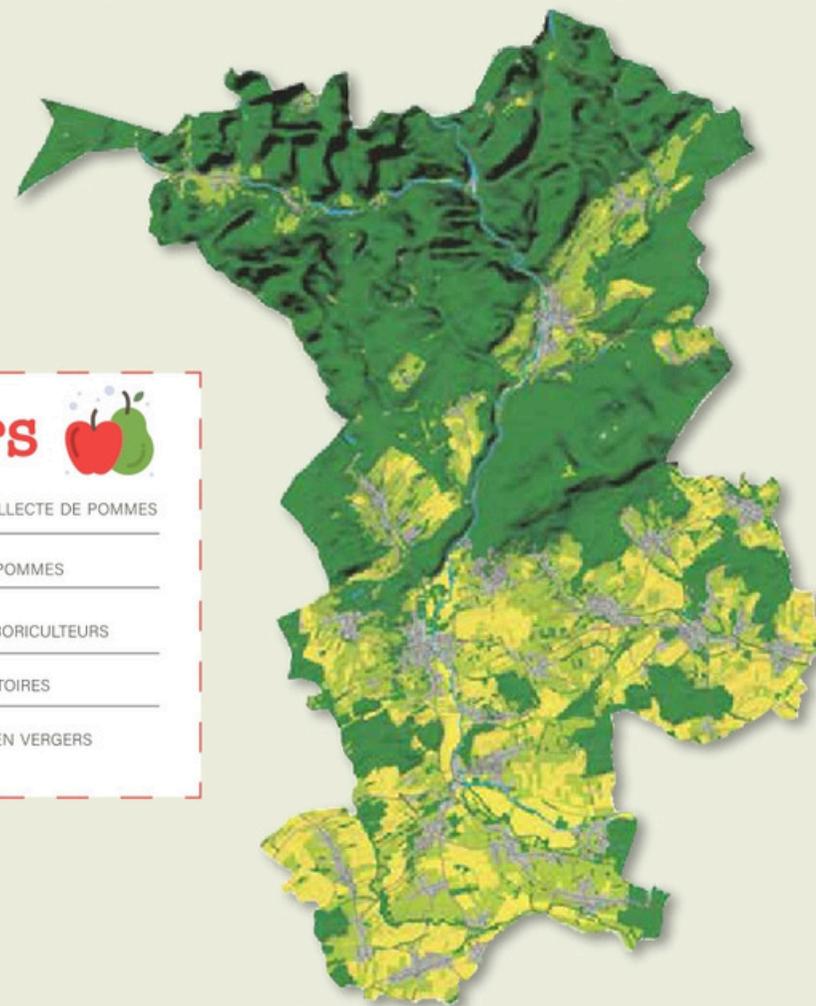
1 PLATE-FORME DE COLLECTE DE POMMES

1 ATELIER DE JUS DE POMMES

5 ASSOCIATIONS D'ARBORICULTEURS

2 VERGERS CONSERVATOIRES

-5% DE SURFACES EN VERGERS ENTRE 2010 ET 2019



Energie



347GWh CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE EN 2021 (+17GWh PAR RAPPORT À 2018)

58% PART DU RÉSIDENTIEL DANS LA CONSOMMATION

235GWh PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES EN 2021 (+13 GWh PAR RAPPORT À 2018)

89% PART DE LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE DANS LA PRODUCTION

Eau



215km DE COURS D'EAU

3 COURS D'EAU PRINCIPAUX : SAUER, SELTZBACH, EBERBACH.

5 NOMBRE DE COMMUNES NON MAILLÉES AU RÉSEAU INTERCOMMUNAL D'EAU POTABLE

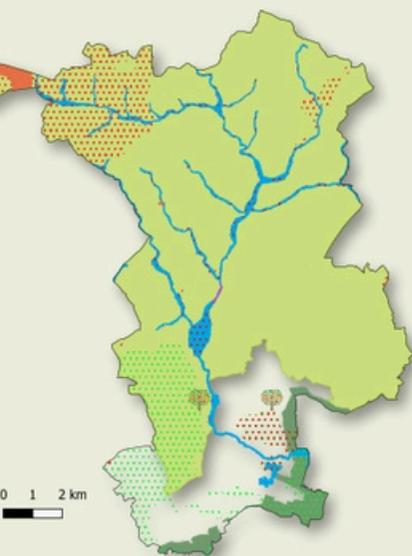
41m³ CONSOMMATION MOYENNE D'EAU PAR HABITANT (54m³ EN FRANCE EN 2021)

Déchets



92kg PRODUCTION MOYENNE D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES EN 2023 (SMICTOM NORD ALSACE : 122kg)

58kg PRODUCTION MOYENNE DE DÉCHETS DE LA COLLECTE SÉLECTIVE EN 2023 (SMICTOM NORD ALSACE : 56kg)



Aires protégées

- Parc naturel régional des Vosges du Nord
- Réserves biologiques
- Natura 2000 - directive Habitat (ZSC)
- Natura 2000 - directive Oiseaux (ZPS)
- Espace Naturel Sensible
- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- Vergers Conservatoires

Occupation du sol

- Surfaces bâties
- Routes
- Cultures
- Prairies
- Forêts, haies
- Cours d'eau et milieux humides

0 1 2 km

0 1 2 km



DEFI 2. S'adapter au changement climatique

ENJEU 2.1 ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DES PRATIQUES DANS LA GESTION DES RESSOURCES

➔ Soutenir et promouvoir la filière forêt-bois et assurer la pérennité de la ressource forestière

- ✓ Mener une réflexion avec les acteurs de la filière forêt-bois sur le devenir de la ressource forestière face au changement climatique

➔ Préserver la ressource en eau

- Engagé ✓ Mettre en place et animer une campagne de sensibilisation à la préservation de la ressource en eau

- Engagé ✓ Poursuivre et renforcer la politique de gestion intégrée et durable des eaux pluviales

- Engagé ✓ Accompagner le SDEA dans la mise en place d'une gouvernance "eau" unique à l'échelle du territoire

- Engagé ✓ Accompagner la mise en oeuvre du contrat de territoire Eau-Climat portant sur le Seltzbach (2024-2027) avec le SDEA et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse

- ✓ Engager une analyse de la vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique

➔ Encourager une gestion durable des déchets

- Engagé ✓ Accompagner et développer les initiatives en faveur de la gestion des déchets verts, par la promotion du compostage individuel et la réflexion sur un broyage mobile des déchets verts

- ✓ Engager une réflexion sur la mise en place d'une stratégie territoriale d'économie circulaire

ENJEU 2.2 SOUTENIR ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

- Engagé ✓ Promouvoir les circuits courts alimentaires de proximité

- ✓ Engager une réflexion pour accompagner l'agriculture locale

ENJEU 2.3 PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL

➔ Préserver la biodiversité

- ✓ Coordonner la mise en place d'atlas de la biodiversité communaux

- Engagé ✓ Poursuivre le programme trame verte

- Engagé ✓ Mettre en oeuvre des opérations de sensibilisation sur la biodiversité en lien avec les partenaires

- Engagé ✓ Déployer le dispositif "commune nature"

➔ Préserver les vergers traditionnels

- Engagé ✓ Soutenir la plantation d'arbres fruitiers

- Engagé ✓ Susciter et soutenir les initiatives en faveur de la réservation des vergers

ENJEU 2.4 ATTEINDRE L'OBJECTIF TEPOS 2037

➔ Réduire les consommations énergétiques locales

- Engagé ✓ Poursuivre le service d'accompagnement des communes dans la maîtrise énergétique

- Engagé ✓ Poursuivre et renforcer les missions d'accompagnement des particuliers dans la maîtrise énergétique à travers les missions France Rénov (ou dispositif subséquent)

- ✓ Mettre en place un observatoire TEPOS 2037 pour suivre les indicateurs de réduction des consommations et de développement des énergies renouvelables et communiquer sur les résultats

- ✓ Mettre en place une démarche d'animation/sensibilisation "Destination TEPOS 2037" auprès du grand public

- ✓ Réfléchir à une opération collective sur l'éclairage nocturne

➔ Développer les énergies renouvelables

- Engagé ✓ Mettre en oeuvre la stratégie de développement du solaire photovoltaïque

- ✓ Accompagner les projets de développement des autres énergies renouvelables, notamment la géothermie

Démographie - Habitat - Services aux habitants

Population

17 394

HABITANTS EN 2020

2,34

(2,5 EN 2010)
TAILLE MOYENNE
DES MÉNAGES

7 251

MÉNAGES

-119 HABITANTS
PERTE EN NOMBRE
D'HABITANTS ENTRE
2009 ET 2020

29,5%
DE LA POPULATION A
PLUS DE 60 ANS
(+7,4% DEPUIS 2009)

Niveau de vie €

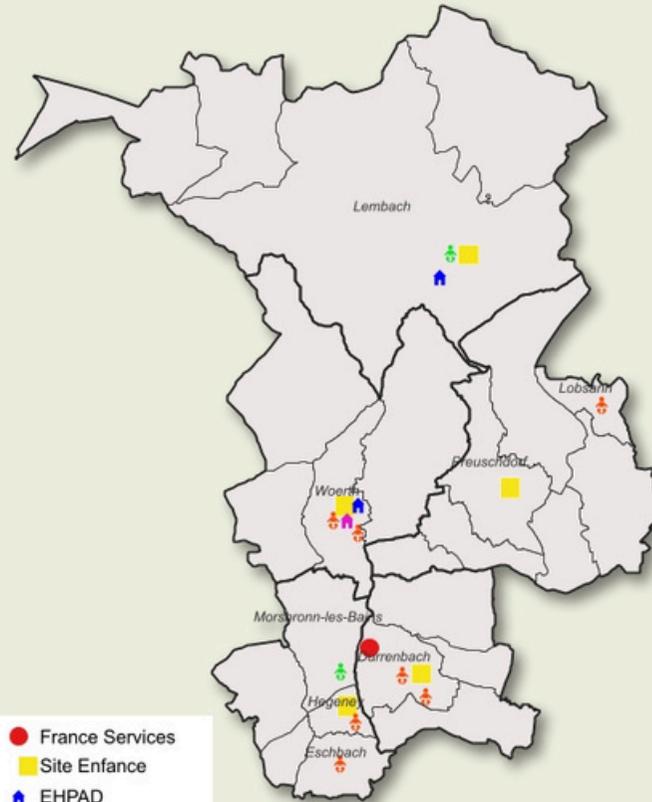


24 220€

REVENU MÉDIAN,
(23 300€ POUR LE
BAS-RHIN)

6,3%

DE LA POPULATION
SOUS LE SEUIL DE
PAUVRETÉ
(13,5% POUR LE
BAS-RHIN)



Parc de logements

8 545

LOGEMENTS (+0,8%
DEPUIS 2009)

84,5%

DE RÉSIDENCES
PRINCIPALES

9,5%

DE LOGEMENTS
VACANTS, SOIT 820
LOGEMENTS (+12%
DEPUIS 2009), 7,9%
DANS LE BAS-RHIN

86%

DE MAISONS



82%

DE PROPRIÉTAIRES

6%

DE RÉSIDENCES
SECONDAIRES (3,3%
DANS LE BAS-RHIN)

Services aux familles

55%

DES ENFANTS
SCOLARISÉS SONT
INSCRITS AU SERVICE
PÉRISCOLAIRE

66

PLACES EN
MICRO CRÈCHE
ET 28 PLACES
EN MAISON
D'ASSISTANTS
MATERNELS

5

PÉRISCOLAIRES,
SOIT 444 PLACES

77

ASSISTANTS
MATERNELS
EN ACTIVITÉ
AU 31/12/2022
(102 EN 2019)

1920

ACCOMPAGNEMENTS
D'USAGERS EN FRANCE
SERVICES EN 2023



- France Services
- Site Enfance
- ▲ EHPAD
- ▲ Résidence Séniors
- MicroCrèche / MAM
- ⚡ Privée
- ⚡ Publique
- Limite de pôle
- Limite de commune

Scolarité

1 137

ENFANTS SCOLARISÉS
DANS LES ÉCOLES
PRIMAIRES EN 2023
(-127 DEPUIS 2019)

7 RPI

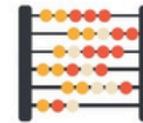
1

COLLÈGE PUBLIC

1

COLLÈGE ET LYCÉE PRIVÉ

23 ÉCOLES



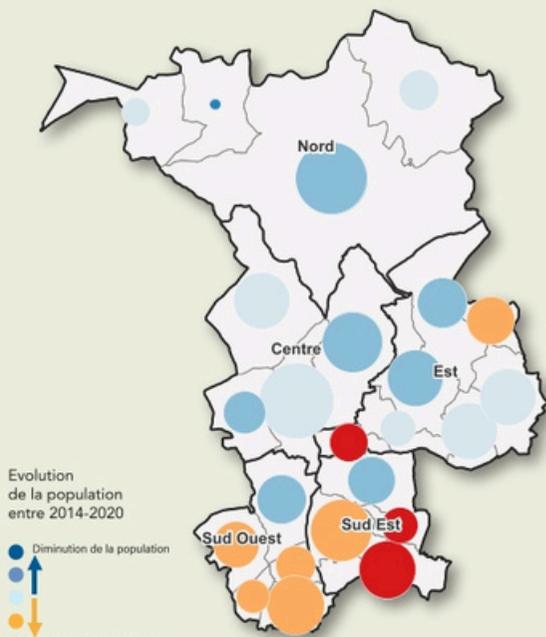
Caractéristiques des logements

25% DES LOGEMENTS
CONSTRUITS AVANT 1945

70% DU PARC DE
LOGEMENTS A PLUS DE 30 ANS

16% DES RÉSIDENCES
PRINCIPALES DE 4 PIÈCES ET+
SONT OCCUPÉES PAR UNE
PERSONNE SEULE

64,5% DES LOGEMENTS
ONT 5 PIÈCES ET+ (38,1%
DANS LE BAS-RHIN)



Evolution
de la population
entre 2014-2020

● Diminution de la population



● Augmentation de la population





DEFI 3. Maintenir la population en offrant des services et un habitat adaptés

ENJEU 3.1 CONFORTER ET DÉVELOPPER LES SERVICES ADAPTÉS AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

→ Conforter le lien social et l'animation territoriale

- Engagé ✓ Accompagner les associations du territoire pour de l'animation locale
- Engagé ✓ Mettre en lumière les associations du territoire
- Engagé ✓ Mettre en place des animations pour l'ensemble des habitants : animations intergénérationnelles, animations de rue, animations culturelle
- Engagé ✓ Soutenir les dispositifs d'engagement
 - ✓ Développer les projets éducatifs du dehors
- Engagé ✓ Développer des projets de partenariats entre les différents acteurs pour un projet commun éducatif
- Engagé ✓ Développer une politique sportive

→ Faciliter l'accueil et la vie des familles et le parcours des enfants et des jeunes

- Engagé ✓ Pérenniser l'offre de garde pour la petite enfance
- Engagé ✓ Sensibiliser à l'utilisation des écrans
- Engagé ✓ Poursuivre et affirmer la politique jeunesse
- Engagé ✓ Favoriser l'inclusion de tous les publics : approche sociale, famille mono parentale, accueil des enfants en situation de handicap
- Engagé ✓ Accompagner et soutenir les parents dans leur fonction parentale
- Engagé ✓ Soutenir les jeunes dans l'accès à l'autonomie (E lance toi!, Mission locale, s'engager c'est permis...)

→ Garantir l'accès aux services et aux droits

- Engagé ✓ Développer des actions pour lutter contre la fracture numérique
- Engagé ✓ Valoriser les services de l'Espace France Services
- Engagé ✓ Proposer des services de ramassage / co voiturage pour les actions enfance / jeunesse. Promouvoir la mobilité active
- Engagé ✓ Faire des 5 nouveaux bâtiments périscolaires des lieux de vie dédiés à la famille (permanence RPE...)
- Engagé ✓ Repenser les services en « aller vers la population »



DEFI 3. Maintenir la population en offrant des services et un habitat adaptés

ENJEU 3.2 ADAPTER LE PARC DES LOGEMENTS AUX BESOINS DES HABITANTS

→ Rénover thermiquement les logements

- Engagé ✓ Accompagner financièrement la rénovation énergétique des logements
- Engagé ✓ Promouvoir le service France Rénov
- Engagé ✓ Organiser des événements sur la rénovation énergétique en lien avec les partenaires (thermographies, visites de réalisation, réunions d'information...)

→ Préserver le caractère patrimonial des villages

- Engagé ✓ Accompagner financièrement les travaux de rénovation du bâti ancien
- ✓ Dans une démarche de PLUi, engager avec les communes un travail d'identification du patrimoine communal
- Engagé ✓ Poursuivre le financement des missions de conseil/missions mut'archi

→ Développer une offre locative avec des loyers adaptés

- Engagé ✓ Accompagner financièrement la mise sur le marché de logements locatifs à loyers adaptés
- ✓ Accompagner les communes dans la rénovation des logements communaux, via le service de conseil en Energie partagé

→ Résorber la vacance

- ✓ Engager une identification et une caractérisation des logements vacants sur le territoire et un accompagnement des propriétaires
- ✓ Inciter les communes à l'instauration de la taxe sur les logements vacants
- Engagé ✓ Mettre en place une prime pour la sortie de vacances
- ✓ Promouvoir l'appel à manifestation d'intérêt du PNRVN « Investir les patrimoines »

→ Valoriser les granges et les dépendances

- Engagé ✓ Accompagner financièrement les travaux de transformation d'usage

→ Encourager la densification

- ✓ Dans une démarche de PLUi, identifier les potentiels de densification dans les communes

→ Développer une offre de logements pour attirer les jeunes adultes et répondre aux besoins des petits ménages, notamment en créant des petits logements

- ✓ Accompagner financièrement la mise sur le marché de petits logements locatifs

ENJEU 3.3 ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

→ Développer une politique de prévention "pour bien vieillir sur le territoire"

- ✓ Lancer une réflexion sur la mobilité des seniors
- ✓ Avoir une approche transversale du vieillissement de la population

- Engagé ✓ Poursuivre les actions de coordination, d'animation et d'accompagnement des seniors et des aidants

→ Proposer des logements adaptés au vieillissement de la population

- Engagé ✓ Accompagner financièrement les travaux d'autonomie dans les logements

- Engagé ✓ Faire la promotion de la Résidence Seniors à Woerth



Développement économique - mobilité

Economie

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ENVIRON **1000** ÉTABLISSEMENTS EN 2021

85,3% ÉTABLISSEMENTS ENTRE 0 ET 9 SALARIÉS EN 2021 (80,8% AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL)

120 COMMERCES ET SERVICES TRADITIONNELS (EN 2022)

4 GRANDES ET MOYENNES SURFACES DE PLUS DE 300M² (EN 2022)

EMPLOI EN 2021

7853 ACTIFS HABITANT LE TERRITOIRE (-3,65% DEPUIS 2010)

3678 EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE (+2,57% DEPUIS 2010)

46,8% TAUX D'EMPLOIS DU TERRITOIRE PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ACTIFS DU TERRITOIRE (95,9 % DANS LE BAS-RHIN).

SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2021 :

36,5% EMPLOIS DANS LE COMMERCE, TRANSPORTS, SERVICES DIVERS (47,3% DANS LE BAS-RHIN)

32,5% EMPLOIS DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE, ENSEIGNEMENT, SANTÉ, ACTION SOCIALE (29,5% DANS LE BAS-RHIN)

17,6% EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE (15,5% DANS LE BAS-RHIN)

8,8% EMPLOIS DANS LA CONSTRUCTION (6,5% DANS LE BAS-RHIN)



CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES EN 2021

59,1% POSTES D'EMPLOYÉS ET D'OUVRIERS DANS LES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE (-3,9% DEPUIS 2010)

60% HABITANTS DE 15 À 65 ANS ÉTANT OUVRIERS OU EMPLOYÉS (-4,5% DEPUIS 2010)

TAUX DE CHÔMAGE AU 4^{ÈME} TRIMESTRE 2023

4,9% TAUX DE CHÔMAGE DE LA ZONE D'EMPLOI DE HAGUENAU

6,5% MOYENNE DU BAS-RHIN

7,4% MOYENNE DE LA RÉGION GRAND EST

NIVEAU DE DIPLÔME DES HABITANTS EN 2021

36,9% DIPLÔME CAP, BEP OU ÉQUIVALENT (-0,5% DEPUIS 2010)

23,7% DIPLÔME ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (+6,9% DEPUIS 2010)

18,6% SANS DIPLÔME (-9,7% DEPUIS 2010)



Mobilité

INFRASTRUCTURES

2 GARES SUR LA LIGNE WISSEMBOURG-HAGUENAU
UN RÉSEAU ROUTIER AUTOUR DE 2 AXES PRINCIPAUX (D27-D28)

40km D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES EN SITE PROPRE

1 LIGNE DE TRANSPORT EN COMMUN PRINCIPALEMENT UTILISÉE PAR LES SCOLAIRES

8 LIGNES DE TRANSPORTS SCOLAIRES (ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES)

2 LIGNES DE TRANSPORTS PÉRISCOLAIRES (À PARTIR DE SEPT.24)

1 LIGNE DE TRANSPORTS TOURISTIQUES (271 USAGERS EN 2023)

MOBILITÉ EN TRAIN

38 000 VOYAGEURS À LA GARE DE WALBOURG EN 2023 (+8000 PAR RAPPORT À 2022)

24 000 VOYAGEURS À LA GARE DE HOELSCHLOCH EN 2023 (+6000 PAR RAPPORT À 2022)



MOBILITÉ VOITURES

96% DES MÉNAGES DISPOSENT D'AU MOINS UNE VOITURE (PRINCIPAUX FLUX DOMICILE-TRAVAIL VERS HAGUENAU ET STRASBOURG)



MOBILITÉ VÉLO

126 PASSAGES/JOUR EN 2023 (COMPTEUR VÉLO DE MORSBRONN 162 LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS)

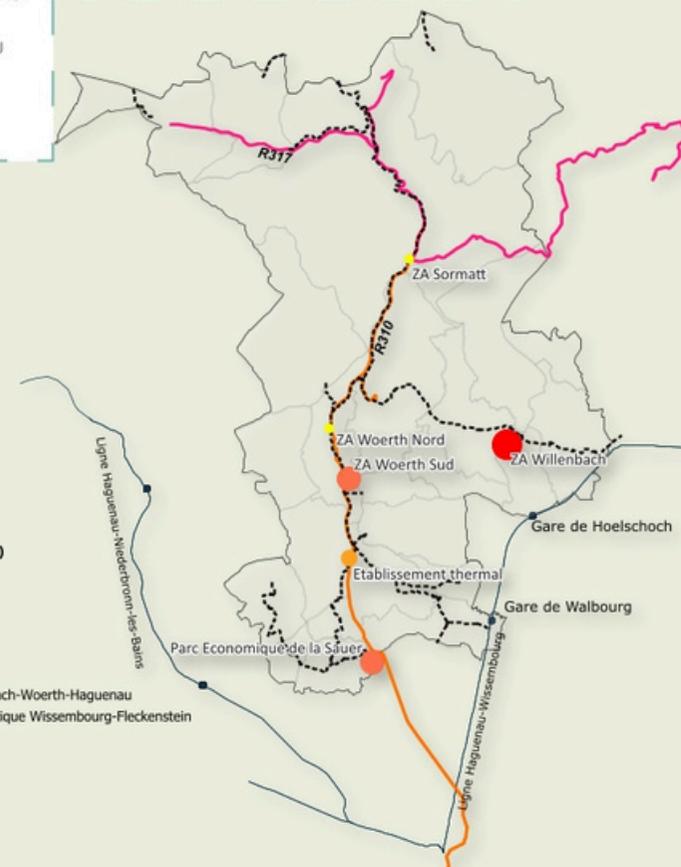
63 PASSAGES/JOUR EN 2023 (COMPTEUR VÉLO À LA FRONTIÈRE HIRSCHTHAL 96 LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS)

36 PASSAGES/JOUR EN 2023 (COMPTEUR VÉLO À WENGELSBACH 60 LE WEEK-END ET JOURS FÉRIÉS)



NUMÉRIQUE

UN RÉSEAU FIBRE OPTIQUE DISPONIBLE SUR 95% DU TERRITOIRE.





DEFI 4. Diversifier l'activité économique et l'offre de mobilité

ENJEU 4.1 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

→ Dynamiser l'activité économique

- ✓ Redynamiser les centres villes en y favorisant l'implantation de commerces et services

Engagé ✓ Assurer le remplissage des terrains et locaux non exploités par une activité économique

Engagé ✓ Etendre les zones d'activités qui peuvent encore l'être

Engagé ✓ Mettre en place une politique d'acquisition foncière pour les activités économiques et leurs compensations

→ Soutenir directement ou indirectement les acteurs économiques

Engagé ✓ Poursuivre l'animation économique pour renforcer les liens inter-entreprises et entreprises-collectivités

Engagé ✓ Intervenir dans des programmes d'aide (locaux, régionaux ou nationaux) au développement des entreprises

→ Développer de nouvelles formes d'économie

- ✓ Favoriser et promouvoir les activités économiques attractives pour les jeunes actifs
- ✓ Attirer des activités nouvelles pour diversifier les profils d'emploi
- ✓ Favoriser les activités responsables (réemploi, location, insertion...)
- ✓ Travailler avec les structures de l'Economie Sociale et Solidaire et développer ce pan de l'économie territoriale

ENJEU 4.2 RENFORCER ET DIVERSIFIER L'OFFRE DE MOBILITÉ

→ Initier et accompagner les changements de pratique de mobilité

- ✓ Poursuivre la réflexion sur les mobilités

Engagé ✓ Développer et promouvoir les autres moyens de déplacement (vélo, covoiturage, marche) dans les déplacements du quotidien

✓ Favoriser la proximité (consommation locale, télétravail, démarches numériques) pour optimiser les déplacements et réduire l'impact carbone des déplacements

✓ Améliorer l'offre de transport au plus près des besoins (pour les jeunes et les seniors, les actifs - covoiturage, transport solidaire, TAD)

→ Développer l'excellence du territoire par un réseau d'itinéraires cyclables et par des services associés

Engagé ✓ Finaliser le schéma cyclable en cours et optimiser voire étendre le réseau existant

Engagé ✓ Favoriser le développement des services (parking, réparation, location, ...), publics et marchands, à l'attention des cyclistes

Engagé ✓ Pérenniser les actions de promotion de l'usage du vélo (fête transfrontalière du vélo, bourse aux vélos, SRAV...)

Tourisme - Culture - Patrimoine

Activité touristique



370 EMPLOIS LIÉS
AU TOURISME

121 000
TOURISTES ANNUELS

26,2 MILLIONS D'€ TTC
DE DÉPENSES DES TOURISTES
SUR LE TERRITOIRE ET AU-DELÀ

25,3 MILLIONS
D'€ HT DE CA GÉNÉRÉ PAR
LES ENTREPRISES DANS LES
SECTEURS D'ACTIVITÉS LIÉS AU
TOURISME

(DONNÉES 2019)

Hébergements touristiques



1,7 NUITÉE
DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR
EN HÔTELLERIE (2019,
ALSACE DU NORD)

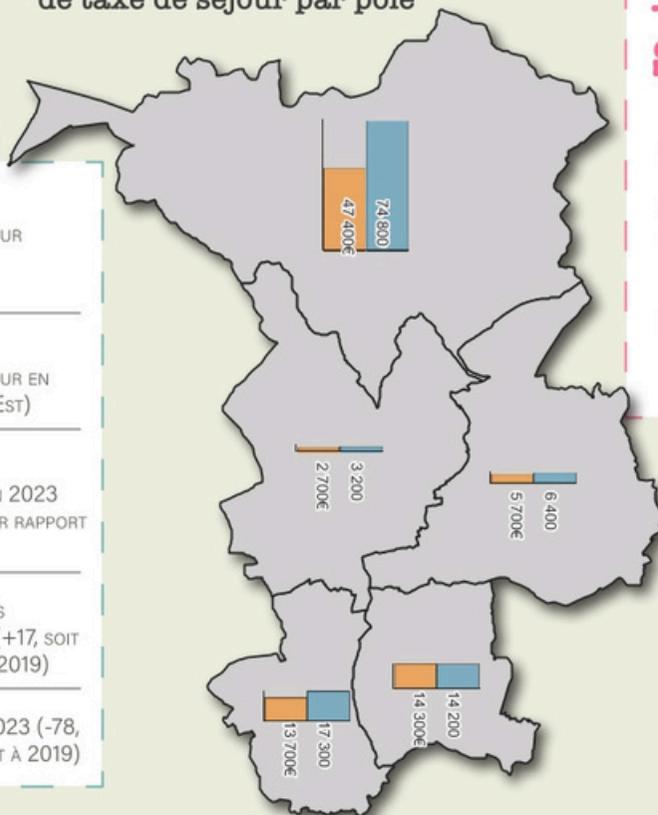
4,5 JOURS
DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR EN
LOCATIF (2019, GRAND EST)

115 961
NUITÉES MARCHANDES EN 2023
(-6 840, SOIT -5,6% PAR RAPPORT
À 2019)

163 HÉBERGEMENTS
TOURISTIQUES EN 2023 (+17, SOIT
+11,6% PAR RAPPORT À 2019)

1 783 LITS EN 2023 (-78,
SOIT -4,2% PAR RAPPORT À 2019)

Nuitées et montants de taxe de séjour par pôle



Limite des pôles de la communauté de communes Sauer-Pechelbron
 Montant de la taxe de séjour en € en 2023
 Nombre de nuitées en 2023

Fréquentation des sites touristiques

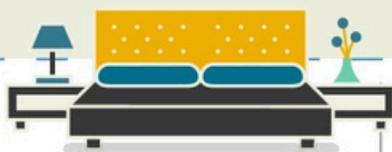
62 500
NOMBRE DE VISITEURS ANNUELS
POUR CHACUN DES SITES DU
FLECKENSTEIN ET DU DIDILAND

9 000
NOMBRE MOYEN DE VISITEURS
POUR LES AUTRES ÉQUIPEMENTS

134 000
PASSAGES UNIDIRECTIONNELS
EN 2023 À L'ÉCO-COMPTEUR
"GR53" DU FLECKENSTEIN
(+15% ENTRE 2022 ET 2023)



Répartition des lits



87
LITS SOIT, 5% EN
HÉBERGEMENTS COLLECTIFS
(8% À L'ÉCHELLE ALSACE) 2 REFUGES

459
LITS, SOIT 23% EN HÔTELS
(28% À L'ÉCHELLE ALSACE) 11 HÔTELS

550
"LITS", SOIT 31% EN
CAMPING (20% À L'ÉCHELLE ALSACE)
1 CAMPING

753
LITS, SOIT 41% MEUBLÉS ET CHAMBRES
(44% À L'ÉCHELLE ALSACE)
136 MEUBLÉS ET 14 CHAMBRES DONT 70
MEUBLÉS NON CLASSÉS

Vie associative

1 ÉCOLE DE MUSIQUE
INTERCOMMUNALE

250 ASSOCIATIONS

1 BANQUE DE MATÉRIEL
(1100 SORTIES DE MATÉRIEL)

7 BIBLIOTHÈQUES/POINTS-LECTURES

1 GYMNASSE INTERCOMMUNAL

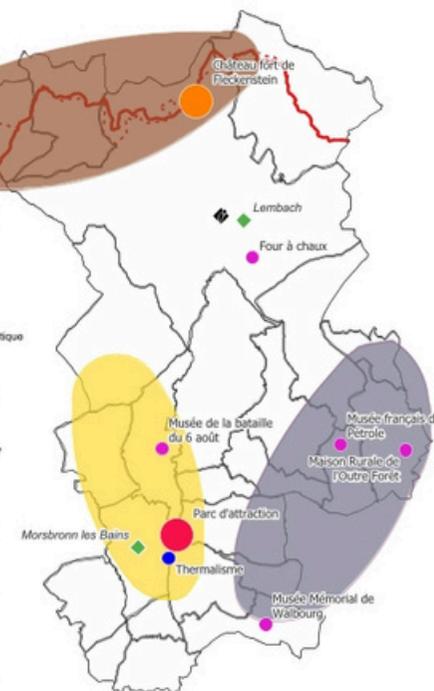
5 SALLES POLYVALENTES
COMMUNALES

14 AUTRES SALLES COMMUNALES



Sites touristiques avec accueil

- Château
- Parc d'attraction
- Musée
- Thermalisme
- Bureau d'information touristique
- Patrimoine 1870
- Patrimoine castral
- Patrimoine lié au pétrole
- Station Verte
- GR53
- Traversée du massif des V
- Limite de commune





DEFI 5. Renforcer l'attractivité touristique, patrimonial et culturel

ENJEU 5.1 RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

➔ Préserver et valoriser le tourisme vert en s'appuyant sur nos ressources locales

- ✓ Valoriser et soutenir les sites touristiques et/ou de mémoire et/ou culturels en favorisant notamment la mise en réseau des équipements (dont Musée du Pétrole, MROF, 1870...)

Engagé ✓ Valoriser et soutenir les activités de pleine nature (itinérance douce, cyclotourisme...)

- ✓ Soutenir les actions de préservation et de valorisation du patrimoine, notamment castral, en appui aux communes

➔ Soutenir l'activité d'hébergement touristique

- ✓ Impulser une diversification de l'offre (groupes, camping-car...) et accueillir des investisseurs
- ✓ Communiquer sur les dispositifs d'aide à la création d'hébergements touristiques

Engagé ✓ Communiquer sur les dispositifs d'aide à la qualification de l'offre en hébergements touristiques

➔ Soutenir et développer les projets touristiques structurants

- ✓ Lancer la démarche de recherches d'investisseurs pour développer un parc résidentiel de loisirs à Morsbronn-les-Bains
- ✓ Lancer la démarche de recherches d'investisseurs pour valoriser le domaine du Liebfrauenberg

Engagé ✓ Soutenir et valoriser notre tête de pont de l'activité touristique : le Fleckenstein

- ✓ Soutenir notre tête de pont de l'activité de loisirs : le Didiland

ENJEU 5.2 VALORISER L'ACTIVITÉ THERMALE

Engagé ✓ Exploiter la ressource du forage "Les cybéliades"

- ✓ Construire un partenariat pour le développement de l'établissement thermal de Morsbronn-les-Bains en lien avec les exploitants

Engagé ✓ Soutenir les initiatives de la commune de Morsbronn-les-Bains pour développer et embéllir le village thermal

ENJEU 5.3 DÉVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE

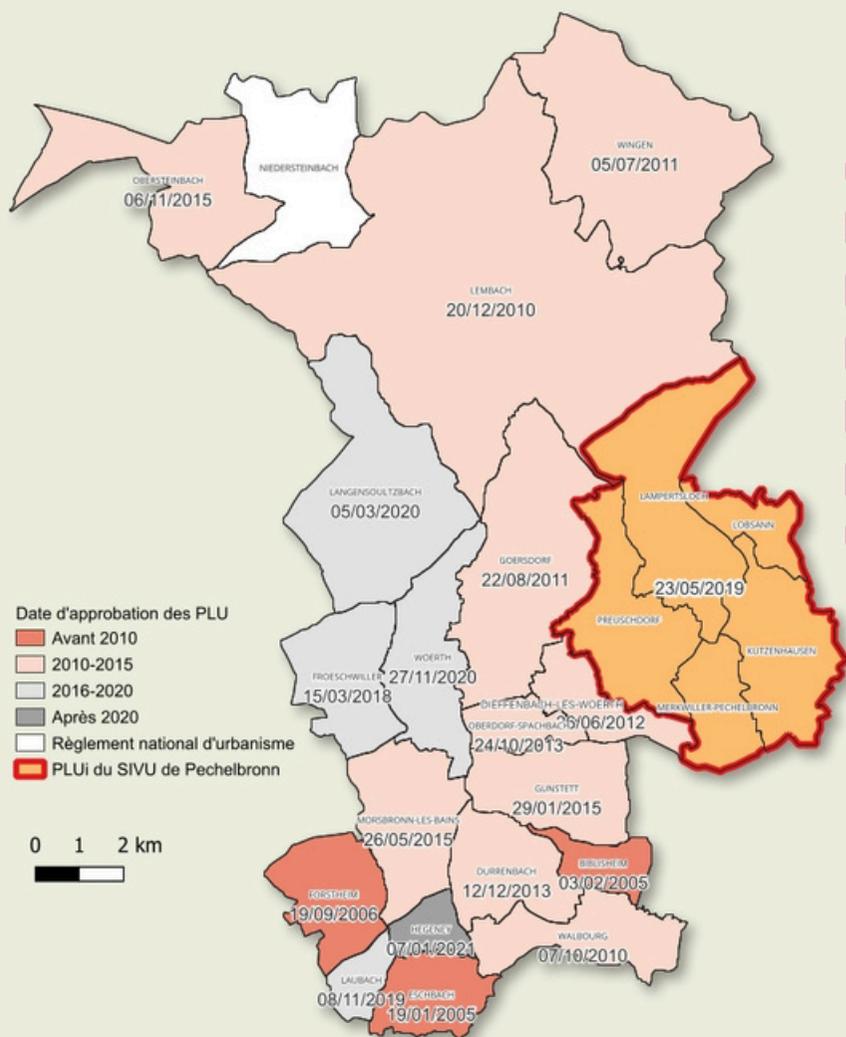
Engagé ✓ Valoriser les actions s'appuyant sur les thématiques du territoire (pétrole, 1870, châteaux forts, transfrontaliers/bilinguisme)

- ✓ Initier une politique culturelle itinérante, allant au plus proche des habitants mettant en lumière notre patrimoine

Engagé ✓ Soutenir les associations ou actions culturelles à rayonnement intercommunal (dont ECMU ...)

Engagé ✓ Mettre en œuvre le tiers-lieu culturel, associatif et scientifique du K'RO de Pechelbronn

Urbanisme



Date d'approbation des PLU

- Avant 2010
- 2010-2015
- 2016-2020
- Après 2020
- Règlement national d'urbanisme
- PLU du SIVU de Pechelbronn



+78,15 ha
SURFACE DU TERRITOIRE ARTIFICIALISÉE ENTRE 2010 ET 2019 (+5,5%) DONT **+40,70 HA** POUR L'HABITAT

Surfaces maximales d'artificialisation
INSCRITES DANS LE SCOTAN (TRAJECTOIRE ZAN) :

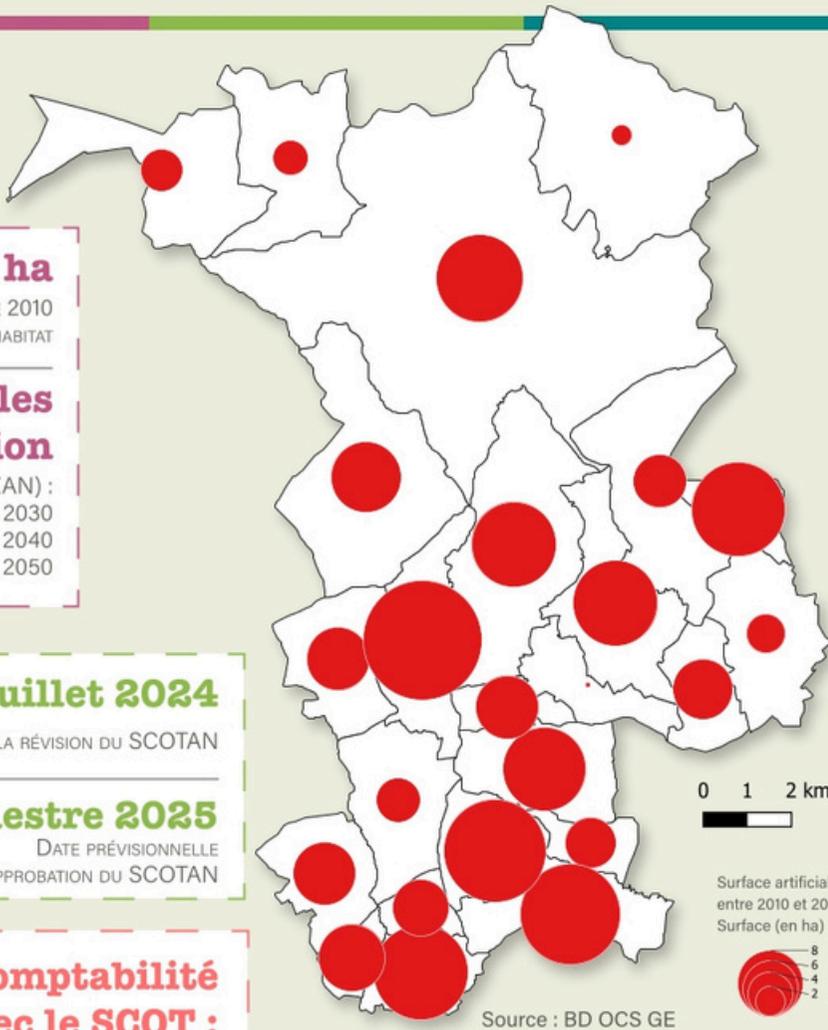
- 23HA ENTRE 2021 ET 2030
- 14HA ENTRE 2031 ET 2040
- 6HA ENTRE 2041 ET 2050

3 juillet 2024
DATE D'ARRÊT DE LA RÉVISION DU SCOTAN

1^{er} semestre 2025
DATE PRÉVISIONNELLE D'APPROBATION DU SCOTAN

Délai de mise en comptabilité des PLU avec le SCOT :

DATE APPROBATION + 1 AN SI SIMPLE MODIFICATION
OU + 3 ANS SI NÉCESSITÉ DE RÉVISION



Surface artificialisée entre 2010 et 2019
Surface (en ha)

- 8
- 6
- 4
- 2

Exemple du PLU de Niederbronn-les-Bains
(13 COMMUNES)

4-5 ans DURÉE POUR L'ÉTUDE ET L'APPROBATION

500 000€ COÛT (ENVIRON)

22/02/2028 :

DÉLAI DE MISE EN COMPTABILITÉ DES PLU PAR RAPPORT À LA TRAJECTOIRE ZAN.
CONSÉQUENCES SI DÉLAI NON RESPECTÉ : AUTORISATIONS OU REFUS D'AUTORISATION D'URBANISME POURRAIENT ÊTRE ANNULÉS, PA ET PC UNIQUEMENT DÉLIVRABLES DANS LES ZONES U (ET PLUS AU), PROJETS D'URBANISATION RISQUANT D'ÊTRE FRAGILISÉS.

Obligation des communes et EPCI disposant d'un document d'urbanisme, découlant de la loi ZAN :

FAIRE UN ÉTAT DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE TOUS LES 3 ANS À PARTIR DE 2021.



DEFI 6. Forger une vision commune du territoire

ENJEU 6.1 ACCOMPAGNER UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET RAISONNÉ DU TERRITOIRE

- ✓ Co-construire une charte de gouvernance et engager une démarche de PLUi
- ✓ Veiller à tenir compte des spécificités du territoire en structurant certains projets par pôle (Nord, Centre, Pechelbronn, Sud Est et Sud Ouest)

Engagé

ENJEU 6.2 DÉFINIR ET METTRE EN OEUVRE UNE STRATÉGIE COLLECTIVE DE GESTION DU FONCIER

- ✓ Décliner collectivement les objectifs de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN) / mettre en place un observatoire intercommunal de suivi du foncier
- ✓ Définir une stratégie intercommunale de constitution de réserves foncières et de gestion des mesures compensatoires



Communauté de communes Sauer-Pechelbronn

Maison des services et des associations

1 rue de l'Obermatt

67360 DURRENBACH

Tél : 03 88 90 77 60

info@sauer-pechelbronn.fr

www.sauer-pechelbronn.fr